

## PLAN DE COURS

Département de sociologie  
Université du Québec à Montréal

**Sigle :** SOC8245    **Groupe :** 40

**Titre :** Théories sociopolitiques

**Session :** automne 2018

**Enseignant :** Joseph Yvon Thériault  
Téléphone : (514) 987-3000 poste 3917  
Bureau : A-1360  
Courriel : theriault.joseph\_yvon@uqam.ca

### AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

#### Boîte courriel UQAM

La boîte courriel est activée automatiquement **dans les 48 heures suivant l'inscription à au moins un cours.**

Pour y accéder aller au :

<https://servicesinformatiques.uqam.ca/services/Courriel%20%C3%A9tudiant>

Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription

#### REMISE DES TRAVAUX

Au moment de la remise des travaux, les étudiants(es) désireux de les récupérer sont priés d'y joindre une **enveloppe suffisamment affranchie** afin qu'ils leur soient retournés par la poste. **Vous devez conserver une copie de vos travaux** avant de les déposer dans la chute située face au local A-5070 du Pavillon Hubert-Aquin.

SOC 8245

## THÉORIES SOCIOPOLITIQUES

Thème automne 2018

Le cours SOC 8245 du semestre de l'automne 2018 aura comme thème :

### Démocratie cosmopolitique et communauté politique

*jeudi 9h30—12h30*

Professeur Joseph Yvon Thériault

*Tel philosophe aime les Tartares, pour être dispensé d'aimer ses voisins. (Jean-Jacques Rousseau : Émile ou De l'éducation)*

#### **Problématique**

La mondialisation heureuse est-elle terminée? En est-il ainsi de son pendant politique le cosmopolitique? La crise de l'Union européenne (le Brexit), le retour d'un populisme nationaliste de gauche (Podemos, Syriza), comme de droite (Trump) sont-ils des signes du retour de la communauté politique, voire de la nation?

Le séminaire aura comme arrière-plan ces questions en s'intéressant au rapport qu'entretient la démocratie moderne avec les formes sociétales cosmopolitiques et nationales.

Dans sa théorisation première, celle des philosophes des Lumières, la démocratie moderne s'est pensée sans frontière, ayant l'universel comme seul horizon. Dans leur réalité effective toutefois, les démocraties modernes se sont réalisées dans le cadre d'une communauté politique concrète, celle circonscrite par l'espace national. Le cours visera à théoriser cet écart entre la représentation théorique de la démocratie et son histoire effective.

Plus particulièrement nous nous intéresserons à la proposition contemporaine d'une démocratie cosmopolitique (sans frontière) comme forme politique propre à la

modernité avancée et la non moins permanence d'une communauté politique historiquement située (la *politeia*, le *demos*)

Trois grandes sections (six thèmes) baliseront ce parcours :

### **1<sup>ère</sup> Section : Le cosmopolitisme et la forme politique nationale**

#### **Leçon 1 : Le cosmopolitisme contemporain.**

La première leçon s'intéressera à préciser la nature de la proposition cosmopolitique contemporaine. Comment elle se distingue et/ou s'apparente du cosmopolitisme classique (Grec) ou encore de celui des Lumières (Kant)? En quoi cette proposition est-elle liée aux nouvelles formes de régulation du lien social propre à la modernité avancée?

Lectures :

Will Kymlicka et Christine Straehle, "Cosmopolitanism, Nation-States, and Minority Nationalism: A Critical Review of Recent Literature", *European Journal of Philosophy*, 1999, Vol. 7, no 1, p. 65-88

Ulrich Beck, Chapitre 2, « Critique de l'optique nationale » Chapitre 8, « Brève oraison funèbre au berceau de l'ère cosmopolitisme », *Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation*, Paris, Aubier 2003, p. 87-116, p. 507-558.

Habermas, Jürgen, « La constellation postnationale », *Après l'État-nation. Une nouvelle constellation politique*, Paris, Fayard, 1998, p. 41-124.

#### **Leçon 2 : Communauté politique (nation) et démocratie moderne.**

Tout en déclarant la communauté politique nationale comme une forme dépassée d'organisation de la démocratie, la proposition cosmopolitique a suscité une nouvelle lecture du rôle historique joué par la nation dans les démocraties modernes. Cette deuxième section s'intéressera à la nature de la démocratie moderne et son lien historique avec l'organisation politique en nation. Comment penser la démocratie en l'absence d'une communauté politique (*demos*) souveraine?

Lectures :

Pierre Manent, Chapitre IV, « La question des formes politiques »; Chapitre V, « La nation et le travail de la démocratie », Chapitre VI, « L'Europe et l'avenir de la nation », *Cours familial de philosophie politique*, p. 71-116, Paris, Fayard, 2001.

David Miller, , "Bounded Citizenship" p. 60-80, dans, *Cosmopolitan citizenship*, K. Hutchings and R. Dannreuther (eds), ST-Martin's Press, New York, 1999.

Craig Calhoun, « Imagining Solidarity : Cosmopolitanism, Constitutional Patriotism and the Public Sphere », p. 147-72, *Public culture* 14, no.1, 2002.

Hannah Arendt, « L'action », p. 197-278, *Condition de l'homme moderne*, Paris-Calmann-Levy, 1983.

## **2e section : Le cosmopolitisme et le refus de l'institution**

### **Leçon 3 : Cosmopolitisme et nouvelle sociabilité (postcoloniale)**

Le cosmopolitisme n'est pas qu'une forme politique (cosmopolitique), le concept veut rendre compte d'une nouvelle forme culturelle, une sociabilité postnationale, un cosmopolitisme culturel. Le concept rendrait ainsi compte des nouvelles socialités transfrontalières, des identités culturelles multiples à l'époque du post-colonialiste.

*Lectures :*

Arjun Appadurai, Chapitre 2, « Ethnoscapes globaux : jalons pour une anthropologie transnationale », p. 90-112, dans *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, coll., Petite Bibliothèque Payot, 2005.

Martha Nussbaum, Chapitre 5, « Citoyens du monde », chapitre 6, « Cultiver l'imagination la littérature et les arts », p. 101-151, dans, *Les émotions démocratiques, comment former le citoyen du XXe siècle*, Paris, Climats, 2001.

Vincenzo Cichelli, Chapitre 6 : p. 198-251, « Les formes élémentaires de l'esprit cosmopolite », *Pluriel et commun, sociologie d'un monde cosmopolite*, Les presses SciencesPo, Paris, 2016.

### **Leçon 4 : Démocratie, cosmopolitisme et démocratie radicale.**

La démocratie radicale se veut aujourd'hui l'héritière de la critique de la démocratie libérale et trouve un large écho dans le mouvement altermondialiste. Pourtant cette critique partage avec le cosmopolitisme libéral la même critique de la démocratie représentative, le même constat de l'obsolescence des institutions de la représentation et de la nation comme lieu de la démocratie. Partisans du cosmopolitisme et critiques de la mondialisation partageraient-ils la même idée d'une démocratie individualisée sans communauté politique autre que l'espace monde?

Ernesto Laclau et Chantal Mouffe, Chapitre 4 : "Hegemony and Radical Democracy", p. 149-194, dans, *Hegemony & socialist Strategy, towards a radical democratic politics*, London, Verso, 1985 (voir version française).

Étienne Balibar, Chapitre 4, « Une citoyenneté sans communauté ? », p. 93-131. *Nous, citoyens d'Europe?, Les frontières, l'État, le peuple*, Paris, La découverte, 2001.

Catherine Colliot-Thélène, Quatrième chapitre.- La démocratie sans demos, p. 129-162, dans *La démocratie sans-demos*, Paris, PUF, 2011.

Michael Hardt et Antonio Negri, « Préface » et Partie 1 : « La constitution politique du présent », p. 15-98, *Empire*, Paris, Exils Éditeur, 2000.

### **3<sup>e</sup> section : Le cosmopolitisme pratiqué**

#### **Leçon 5 : Le cosmopolitisme et le projet européen**

Pour les penseurs du cosmopolitisme, l'Europe est souvent perçue comme un microcosme d'une société postnationale. Le projet européen est-il un projet cosmopolitique? L'Europe annonce-t-elle le monde cosmopolitique de demain? Au contraire, les hésitations actuelles dans la construction européenne sont-elles liées aux limites du projet cosmopolite et du refus de l'Europe de s'inscrire dans une continuité historique, soit celle de l'Europe des nations?

*Lectures :*

Jürgen Habermas, Chapitre IV, « La crise de l'Union européenne à la lumière d'une constitutionnalisation du droit international », dans *La Constitution de l'Europe*, Paris Gallimard, 2012, p. 68-130.

Beck, Ulrich, « Comprendre l'Europe telle qu'elle est », *Le Débat*, Mars avril 2004, no 129, 67-75; Gauchet, Marcel, « Le problème Européen », *Le Débat*, no 129, mars-avril, p. 50-67, 2004.

Antoine Vauchez, Chapitre 2, L'Europe entre indépendance et expertise, Chapitre 3, La crise d'indépendance de l'Europe, pp.33-75, dans *Démocratiser l'Europe*, La République des idées, Paris, Seuil, 2014.

Cris Shore, "Whither European citizenship?", *European Journal of Social Theory*, pp.27-44, No.1, February 2004.

## **Leçon 6 : Cosmopolitisme et américanité**

L'Amérique étatsunienne serait-elle la première société cosmopolite du monde: première société en expansion continue, sans tradition nationale, dont la mission providentielle (*Manifest Destiny*) aurait vocation universelle? Serait-elle plutôt comme le décrivent Hardt et Negri la préfiguration de l'Empire, nouvelle régulation postmoderne qui annoncerait la fin de la démocratie? En quoi le cosmopolitisme se propose-t-il de dépasser le multiculturalisme? L'américanité comme concept explicatif de la formation de la société américaine servira de clef pour comprendre les enjeux sociopolitiques du cosmopolitisme contemporain (américain).

Lectures :

Michel Freitag, « La métamorphose. Genèse et développement d'une société postmoderne en Amérique » : « Introduction générale », p.1-36, « Quelques réflexions décousues sur l'Amérique, pour revenir sur la voie du sujet », p.111-135, *Société*, #12-13, 1994.

David A. Hollinger, Chapitre 4, "Pluralism, Cosmopolitanism and the diversification of Diversity" p. 79-104, dans *Postethnic America*, Basic books, 1995.

'Nativist Cosmopolitans: Institutional Reflexivity and the Decline of "Double-Consciousness" in American Nationalist Thought: Interrogating a Nineteenth Century Paradox,' pp. 47-78, *Historical Sociology*, vol. 14, No. 1, 2001.

Denis Lacorne, Chapitre premier, Le multiculturalisme en question, p. 17-47, *La crise de l'identité américaine. Du Melting-Pot au multiculturalisme*, Paris, Fayard, 1997

## **Leçon de clôture**

### **Leçon 7 : Le cosmopolitisme au Québec et au Canada**

Bien que le terme cosmopolite soit peu utilisé dans le débat québécois sa présence est bien réelle, notamment dans le débat opposant les « inclusifs » et les « républicains nationalistes ». La pensée de l'américanité au tournant des années 2000 fut sa plus éloquente théorisation. Le Canada comme « première société postnationale du monde » est aussi une affirmation du cosmopolitisme de la société canadienne. Qu'en est-il effectivement?

## **ÉVALUATION**

1. Participation et discussion en classe  
**10%**
  
2. Commentaire de lecture,  
7-10 pages --2500 mots. À remettre (deux semaines après la présentation)  
**30%**
  
3. Travail de session —Thème libre, mais qui doit être traité  
en lien avec la thématique du cours —démocratie, nation,  
cosmopolitisme, etc., 20-30 pages—6-7000 mots.  
à remettre le 20 décembre.  
**60%**  
**60%**

## **PLAGIAT**

### **Règlement no 18 sur les infractions de nature académique**

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédit, un rapport de stage ou un rapport de recherche;

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :  
[www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)